



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 19 octobre 2023

### **RN109 – Communes de JUVIGNAC ET SAINT-GEORGES-D'ORC (34)**

#### **Travaux de réfection et de renforcement de la chaussée**

**Du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023**

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection et de renforcement de chaussée.

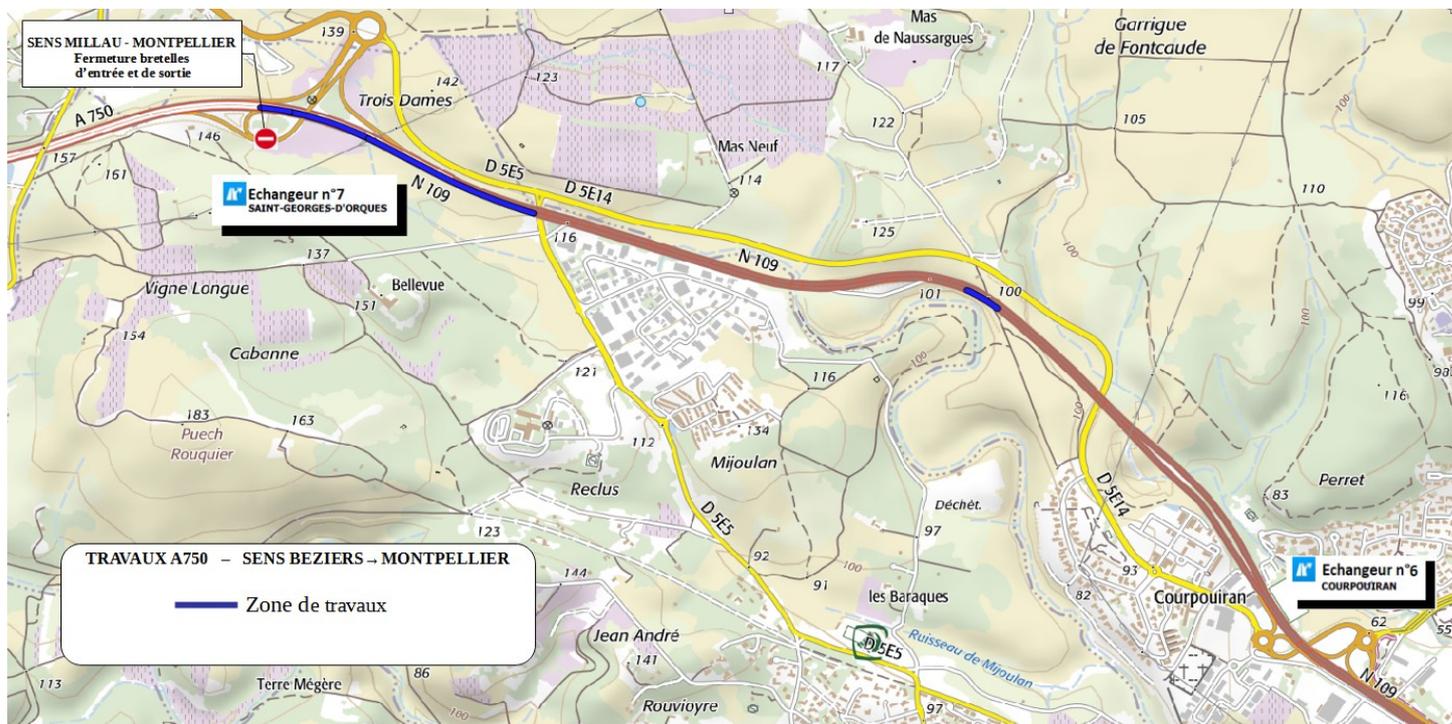
Cette opération se déroulera du **lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023**, sur la RN109, au niveau des communes de Juvignac et Saint-Georges-d'Orques (34).

#### **Modification des conditions de circulation**

- La circulation du sens Millau → Montpellier (Ouest/Est), fermée aux usagers, sera basculée sur la chaussée opposée. Elle s'effectuera en bidirectionnel (une voie par sens de circulation) dans le sens Montpellier → Millau (Est/Ouest) sur une distance d'environ 3 km.

Dans le sens Millau → Montpellier, les bretelles du diffuseur n°7 «Grabels – Saint-Georges d'Orques» seront fermées à la circulation :

- bretelle d'entrée sur la RN109 du diffuseur n°7 : les usagers entreront sur la RN109 par le diffuseur n°7 en direction de Millau jusqu'au diffuseur n°8 où ils sortiront pour prendre la RN109 en direction de Montpellier.
- bretelle de sortie de la RN109 du diffuseur n°7 : les usagers sortiront de la RN109 par le diffuseur n°6 (Juvignac Fontcaude-Courpouiran) pour la reprendre en direction de Millau jusqu'au diffuseur n°7.



**Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5m ou de longueur supérieure à 25m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.**

La vitesse sera réduite à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de la RN109 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre.

L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité.

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites Internet

- [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)

- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

## Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04.73.29.79.60  
Mél. : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1